

**DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR MANIFESTATION**

Demande à déposer 2 mois avant la manifestation

ORGANISATEUR

Organisateur :

Contact (nom, prénom) :

Adresse :

N° SIREN :

Téléphone fixePortable

E-mail :

MANIFESTATION

Objet :

Lieu :

Date :

Horaires :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / VOIRIE

Possibilité de joindre tout document explicatif (plan d'implantation, photomontage...)

- Places de stationnement : OUI NON

Nombre de places :

Lieu :

- Voiries barrées : OUI NON

Dénominations des voiries (rues, parking...) :

- Autres espaces publics (trottoirs, parc, place.....) :

- Pour les manifestations à but lucratif, indiquer la surface occupée :m²

Si un droit de voirie est applicable : 15€ frais fixes + 1.50 € par m² et par jour de surface d'exposition, limité à 500€/jour.

Où déposer la demande :

- Pour une manifestation associative : Service Vie associative
vieassociative@bourgoinjallieu.fr , 04-74-28-29-30
- Pour toute autre demande : Services Techniques
accueilst@bourgoinjallieu.fr , 04-74-43-19-00

A Bourgoin-Jallieu, le

Signature de l'organisateur